

Internet : faire attention à sa e-réputation

Fin de notre série sur la semaine prévention addictions, qui s'achève aujourd'hui avec Action innocence.

1 2 3

Quatre questions à...

Laetitia Chaumontet, psychologue à Action innocence.

Votre association intervient aujourd'hui devant 350 collégiens de René-Guy-Cadou et de Saint-Joseph, à Ancenis. Quel est l'objectif ?

Il s'agit de sensibiliser les jeunes aux risques liés à internet, sans diabolisation. L'outil n'est pas à condamner, mais, parfois, l'utilisation qu'on en fait. Nous voulons développer l'esprit critique des jeunes pour qu'ils aient un usage responsable, citoyen et mesuré d'internet.

Quels thèmes seront abordés ?

Au départ, notre association intervenait surtout sur les questions de cyberpédophilie. Mais aujourd'hui, beaucoup de jeunes sont sensibilisés au risque de mauvaises rencontres ; ils se mettent moins en danger. Désormais, nous abordons surtout les questions de vie privée, de respect de soi et des autres sur internet. Nous les sensibilisons à la « e-réputation », c'est-à-dire l'ensemble des informations qu'on trouve sur soi sur internet, mises en ligne à notre initiative ou à celle de notre entourage. C'est l'image de soi sur internet et il faut y faire attention, car elle va perdurer dans le temps. Ainsi, un blog d'ado avec des photos de soirées alcoolisées peut poser problème, des années plus tard, quand la personne cherchera du travail.

Nous parlons aussi des jeux vidéos, du temps passé sur internet, des problèmes de téléchargement ou d'arnaques en ligne.



Laetitia Chaumontet, psychologue et responsable du pôle prévention à Action innocence.

Quels conseils donnez-vous aux jeunes ?

De garder en tête qu'internet est un espace public. Même si, sur un réseau social, un profil n'est pas ouvert à tous, si on y publie quelque chose, on perd le contrôle car cela peut être relayé par ceux qui y ont accès. Parfois les ados se lancent des défis, comme mettre des photos en ligne où ils sont dénudés ou alcoolisés. Il faut savoir dire non. D'autant que cela peut devenir, ensuite, l'objet de chantage.

Et pour les parents, quelle attitude adopter ?

Il faut maintenir le dialogue, s'intéresser à ce que fait l'ado sur internet. Et si on fixe un interdit, toujours bien en expliquer les raisons.

Claire DUBOIS.

Contact. Action innocence, association créée en France en 2003 pour protéger enfants et ados sur internet. Elle est intervenue auprès de 22 000 jeunes dans tout le pays, l'an dernier. www.actioninnocence.org.

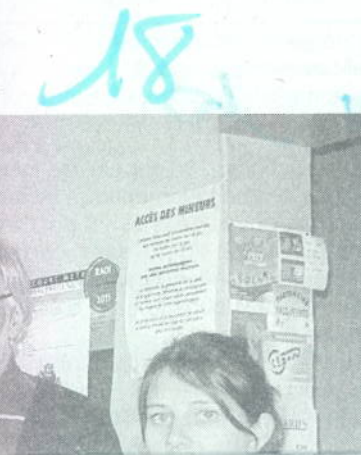
ces

cache.



la comédie *Intouchables*.

iquement à la première séance
ur les autres de la même journée.
s de réservation par téléphone ou
r internet. Renseignements : www.seeeden.com. et 02 40 83 06 02.



392

C'est le nombre de personnes qui ont assisté, mercredi soir, à la conférence ouverte à tous dans le

sur internet sep issue siew 'suntj